



CONSEIL D'ÉDUCATION DU DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE DU NORD-OUEST

6^e réunion régulière publique

2021-2022

Procès-verbal de la 6^e réunion régulière publique du Conseil d'éducation du District scolaire francophone du Nord-Ouest. La réunion s'est tenue le 12 janvier par Zoom via « Facebook Live » à compter de 19h00.

Présences :

Conseillères et conseillers :	Marie-Ève Rousseau, sous-district 1 Robert Levesque, sous-district 2 Francine Cyr, sous-district 3 Andrée Beaulieu-Sirois, sous-district 4 Hélène Laplante, sous-district 5 Steeve Savoie, sous-district 6 Tania Godbout-Côté, sous-district 7 Mélanie Bois Amélie Gautreau, élève conseillère
Directeur général :	Luc Caron
Adjointe de direction :	Denise Laplante
Directrice Petite enfance :	Danielle Michaud-Côté

Absences : Julie Poulin, coordonnatrice des relations stratégiques.

1. Ouverture de la réunion – Bienvenue

Madame Francine Cyr souhaite la bienvenue à tous les membres ainsi qu'aux gens du public qui nous écoute sur « Facebook live ».

2. Points récurrents

2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposition #2022-01-01 :

Monsieur Robert Levesque propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté. Madame Hélène Laplante appuie. ADOPTÉE.

2.2 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion régulière publique du 8 décembre 2021

Proposition #2022-01-02 :

Madame Mélanie Bois propose l'adoption du procès-verbal du 8 décembre 2021 tel que présenté. Monsieur Steeve Savoie appuie. ADOPTÉE.

2.2.1 Suivi au procès-verbal de la réunion publique du 8 décembre 2021

3.1 – Présentation - Projets d'immobilisation

Présentation de Monsieur François Godin concernant la matrice. Une discussion avec Monsieur Godin nous a permis d'avoir des explications à savoir pourquoi le projet mi-vie de la Cité des Jeunes qui se trouvait en début de liste quelques années passées, se retrouve dorénavant beaucoup plus loin sur la même liste. À l'époque, il y avait deux enveloppes budgétaires soit une pour les constructions et une pour les réparations, projets mi-vie. Depuis, des coupures assez importantes ont eu lieu en éliminant les deux enveloppes et le projet de la CDJ est tombé plus bas dans la liste. Si la tendance se maintient, les projections nous laissent croire que le projet mi-vie de la CDJ pourrait peut-être se réaliser en 2028. Il serait certainement de mise d'avoir des discussions avec le ministre afin d'assurer une qualité des infrastructures pour nos élèves.

6.1 – Gouvernance

Une rencontre devait avoir lieu avec le sous-ministre Marcel Lavoie avant les Fêtes. Toutefois cette rencontre a dû être annulée. La nouvelle date sera communiquée prochainement.

2.3 Correspondance

- Lettre adressée à Madame Chantal Varin, directrice générale de l'Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick, en réponse à leur demande d'appui au projet « Appui aux parents engagés dans un comité francophone de parents dans les CLOSM »;
- Copie d'une lettre adressée à Madame Mylène St-Pierre, présidente du CPAÉ de l'école Marie-Gaétane de la part de Madame Louise Morin, directrice exécutive à l'apprentissage du DSFNO, en réponse aux demandes de Madame St-Pierre concernant le service des cours en ligne au secondaire.

2.3.1 Suivi à la correspondance

Aucun.

3. Liens

3.1 Présentation – Secteur Petite enfance

Madame Danielle Michaud-Côté, directrice de la Petite enfance au DSFNO, présente les grandes lignes de son secteur pour l'année 2021-2022. La présentation de Madame Danielle sera déposée dans le TEAMS du CÉD.

4. Limites de la direction générale

4.1 Rapport de la direction générale

4.1.1 Mise à jour – dossiers

4.1.1.1 Bonne année 2022

Je souhaite une bonne année 2022 à tous nos parents et les membres de notre personnel. Ce n'est pas le début d'année que nous avons anticipé mais comme toujours, le système s'adapte pour faire face aux nouvelles réalités.

4.1.1.2 Situation COVID-19

Comme vous savez, le gouvernement provincial a annoncé le vendredi 31 décembre que tous les élèves passeront à l'apprentissage à domicile du 11 janvier 2022 au 21 janvier 2022, avec une réévaluation pendant la semaine du 17 janvier 2022. Le passage à l'apprentissage à distance vise à renforcer la protection des personnes les plus vulnérables de la province et aider à gérer la charge sur le système de santé.

Malgré le fait que la grande majorité de nos élèves seront à distance, il y a des situations exceptionnelles qui font que certains enfants doivent se rendre à l'école pour apprendre ou obtenir des services essentiels de divers professionnels. Les équipes stratégiques des écoles identifieront ces jeunes et communiqueront directement avec les parents pour prendre des arrangements si les services sont nécessaires.

Pour ce qui est de la gestion des cas positifs Covid dans nos écoles, Santé publique apporte un changement fondamental à son approche quant au dépistage, à l'isolement et à la recherche des contacts pour atténuer les risques parmi les populations vulnérables, prévenir les hospitalisations, préserver les ressources humaines et notre système de santé. Ce changement fait suite aux mutations du virus et aux nouvelles répercussions.

Qu'est-ce que ça veut dire pour nos écoles dans la gestion de cas?

- Dorénavant, les garderies éducatives, les écoles, les districts scolaires et le ministère de l'Éducation et Développement de la petite enfance n'effectueront plus la recherche des contacts;

- Les personnes atteintes du COVID seront responsables d'informer les contacts étroits afin de contribuer à ralentir la transmission. À ce stade, le processus visant à informer les contacts sera plus rapide si les personnes le font elles-mêmes, étant donné la vitesse à laquelle Omicron se propage et le nombre élevé de cas chaque jour;
- Les garderies éducatives, les écoles et les districts scolaires communiqueront un avis général d'exposition à la COVID-19 aux parents et le personnel scolaire quand ils sont informés de cas positifs dans leurs milieux de travail et d'apprentissage. Ce sera essentiellement le même processus de communication que celui des maladies transmissibles;
- Tous les parents et le personnel devront suivre le nouveau processus de la Santé publique pour obtenir un test de dépistage rapide ou un test de dépistage PCR. Les districts scolaires et les écoles ne feront plus la distribution de tests de dépistage rapide aux élèves;
- Le personnel scolaire, le personnel des garderies éducatives et les enfants symptomatiques s'inscriront en ligne pour subir un dépistage et seront invités à subir un test PCR ou un test de dépistage au point de service, selon leurs facteurs de risque;
- La transition d'une pandémie à une endémie n'est jamais facile. Espérons que la transmission rapide d'Omicron nous fera évoluer vers cet état et que nous apprendrons à vivre avec la COVID dorénavant. Afin de connaître les renseignements les plus à jour, consulter : [GNB | Vivre avec la COVID-19](#) .

Merci à tout le personnel scolaire et aux parents, qui composent avec toutes ces perturbations que nous vivons depuis le début de l'année. L'enseignement virtuel est certainement mieux qu'une fermeture d'écoles mais ce n'est pas le moyen privilégié pour assurer la continuité des apprentissages de nos élèves. Et on remarque que l'engagement et la motivation de nos jeunes subissent un dur coup. Les personnes qui ont le plus d'influence sur l'engagement de nos jeunes sont les parents et nos enseignants. Merci encore d'être là!

4.1.1.3 Ressources humaines – situation actuelle

Avec la hausse des cas COVID prévu d'ici la fin du mois, il est possible de voir des répercussions sur notre flotte des ressources humaines avec les maladies anticipées. Un plan est en place pour voir au remplacement ou non des employés afin de guider nos directions d'écoles. On vous garde au courant de la situation.

4.1.1.4 Transport scolaire

L'équipe du transport scolaire est très active présentement à réorganiser les trajets pour accommoder certains parents d'élèves à risque qui n'ont pas de moyen de transport et que leur enfant a été identifié par l'équipe stratégique pour recevoir des services à l'école. Chapeau à toute l'équipe du transport!

4.1.1.5 Budget 2021-2022

Les initiatives se poursuivent mais sur un ton ralenti (ex : contrats de services pour aider au niveau des interventions chez nos élèves). Nous ferons une analyse du budget dans les prochaines semaines afin de vous donner un portrait plus juste des prévisions pour fin mars. Le dossier est à suivre.

4.1.1.6 Initiatives en lecture

○ **Programme Blizz-Rap lecture**

L'initiative coup de cœur au sein du district qui vise de donner le goût de la lecture chez nos élèves, revient cette année. Le lancement du programme Blizz-Rap lecture aura lieu la semaine du 24 janvier. Toutes les écoles primaires y participent, ce qui représentent plus de 350 élèves de 3^e à 5^e année.

Merci à tous ceux qui voient à la réalisation de cette initiative et aux membres des équipes de hockey des Blizzard d'Edmundston et des Rapides de Grand-Sault. Vous faites une belle différence auprès de nos jeunes.

Nous travaillons présentement sur une initiative spécifique qui toucherait nos élèves de M-2 et même nos enfants d'âge préscolaire. Plus de détails à venir lors de la réunion de février.

5. Fins

5.1 Rapport de représentation de la présidente

Le rapport de la présidente a été déposé dans le TEAMS du CÉD.

5.1.1 Suivi au rapport de représentation

Aucun.

5.2 Rapport de l'élève conseillère

L'élève conseillère mentionne que la FJFNB a créé un sondage pour les élèves du secondaire qui leur permettra de répondre aux besoins des élèves. Le sondage est sur la page Facebook de la FJFNB et tous les élèves sont encouragés d'y répondre.

5.3 Rapport des conseiller(ère)s

- Madame Marie-Ève Rousseau mentionne que le CAHM et l'ÉCEL ont eu des rencontres de leur CPAÉ. Les deux CPAÉ ont discuté du manque de suppléance et également des écarts aux apprentissages des élèves. Elle invite les parents d'assister aux réunions en virtuel.
- Madame Andrée Beaulieu-Sirois a rencontré le CPAÉ de l'école Régionale Sainte-Anne. Les parents sont également inquiets des écarts aux apprentissages des élèves.
- Madame Hélène Laplante félicite tous les membres du personnel qui ont réussi à faire vivre une semaine de Noël à tous les élèves du primaire suite au changement de la fin des classes pour le primaire avant les Fêtes.
- Monsieur Steeve Savoie aimerait mentionner qu'un ancien élève de l'école Marie-Gaétane, Olivier Bergeron, participera à l'émission Star Académie ce soir. C'est un bel exemple pour encourager les jeunes à poursuivre leurs rêves!
- Madame Tania Godbout-Côté désire souligner le travail exceptionnel de l'école Régionale-de-St-André et les autres écoles pour la distribution du matériel aux élèves lors de fermeture à cause d'éclosion. Tout était très bien organisé.

5.4 FCÉNB

Monsieur Robert Levesque révise le document « La FCÉNB en bref ». Il mentionne également que les membres des CÉD recevront une invitation prochainement pour participer à une session d'informations portant en premier lieu, sur la modification de la Loi des langues officielles et les enjeux par la firme Juristes Power Law. La deuxième partie portera sur la structure de gouvernance et les enjeux.

Un mini-colloque aura lieu le 19 février pour faire un retour sur la décision légale qui a eu lieu en Colombie Britannique et quels sont les répercussions.

5.5 FNCSF

Monsieur Robert Levesque mentionne qu'une rencontre aura lieu les 3 et 4 février avec des députés, sénateurs et des membres du CA de la FNCSF afin de promouvoir le programme PLOÉ et demander une augmentation des fonds alloués.

5.6 Comité des politiques de gouvernes

Un doodle sera envoyé aux membres pour planifier une réunion du comité.

6. Processus de gouverne

6.1 CCPPÉÉ – Rapport de la rencontre – 25-26 novembre 2021

Monsieur Robert Levesque présente un résumé de la rencontre du Comité consultatif provincial des programmes d'études et de l'évaluation qui a eu lieu les 25 et 26 novembre dernier. Tous les documents pertinents ont été déposés dans le TEAMS du CÉD sous la réunion de ce soir.

7. Bilan

7.1 Autoévaluation de la réunion – sondage

Les membres sont priés de bien vouloir répondre au sondage en ligne.

7.2 Sujets à l'horizon

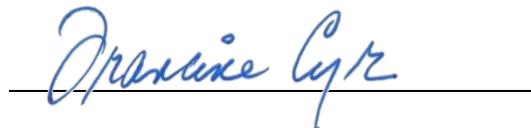
- Présentation – Secteur administratif et financiers, Madame Martine Mercure-Dumont
- Projets d'immobilisation (planification pour mai 2022)
- Suivi sur le plan annuel du district
- Sondage du CÉD – réunion de travail

8. Levée de la réunion

Confirmé à la réunion du : 9 février 2022



Secrétaire du Conseil d'éducation



Présidente du Conseil d'éducation